

Semaine mondiale de la protection sociale

Atteindre l'Objectif de Développement Durable (ODD 1.3) et la protection sociale universelle (USP2030) dans le contexte de l'avenir du travail »

Volet 5

La protection sociale dans le contexte de l'avenir du travail

Session technique 5.2

Atteindre la justice sociale dans un monde globalisé: la protection sociale des travailleurs sur les plateformes numériques

Jeudi, 28 novembre 2019

10h45-12h00

INTRODUCTION

La numérisation transforme les sociétés et les économies du monde entier à un rythme et à une échelle sans précédent. À la suite de l'automatisation et de la numérisation, de "nouvelles" formes d'emploi ont vu le jour dans divers métiers et secteurs, tels que l'économie de la plate-forme numérique. Malgré que certains arrangements de travail et d'emploi émergents peuvent offrir une plus grande flexibilité aux travailleurs et aux employeurs, la couverture de la protection sociale des travailleurs sur les plateformes numériques reste limitée.¹ Dans le cas où cette couverture existe, elle est souvent fournie par les emplois antérieurs ou supplémentaires des travailleurs, ou indirectement par l'intermédiaire de leur conjoint ou d'autres membres de la famille. Cela soulève également des questions sur les plates-formes numériques qui restent en dehors de l'économie traditionnelle en ce qui concerne le financement de la sécurité sociale.²

L'émergence de nouvelles formes d'emploi exige que les systèmes de protection sociale existants s'adaptent à la situation et aux besoins spécifiques des travailleurs soumis à de nouvelles formes d'emploi, de manière à concrétiser le droit fondamental à la sécurité sociale pour tous. À une époque de transformation du monde du travail, guidée par les innovations technologiques, les changements démographiques, les changements environnementaux et climatiques et la mondialisation, ainsi que par les inégalités persistantes, la demande de systèmes de protection sociale adéquats et complets reste plus que jamais d'actualité. Alors que de nombreux pays ont progressé dans la mise en place progressive de leurs systèmes de protection sociale, 55% de la population mondiale, soit 4 milliards

¹ Commission mondiale pour l'avenir du travail, 2019. Travailler pour un avenir meilleur (Genève: Bureau international du Travail); OCDE, 2019. L'avenir du travail: Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2019 (Paris: Organisation de coopération et de développement économiques).

² Behrendt C, Nguyen QA et Rani U., 2019. Systèmes de protection sociale et avenir du travail: assurer la sécurité sociale des travailleurs des plateformes numériques. Revue internationale de sécurité sociale 72 (3): 17-41; Behrendt C et Nguyen QA, 2018. Approches novatrices pour assurer la protection sociale universelle à l'avenir du travail. Série de documents de recherche n° 1 de l'OIT sur l'avenir du travail (Genève: Bureau international du Travail).

de personnes, n'ont toujours aucune protection.³ Des mesures politiques appropriées doivent donc être prises pour combler les lacunes en matière de protection sociale des travailleurs dans les nouvelles formes d'emploi.⁴ Les systèmes de protection sociale doivent faire en sorte que les personnes puissent saisir les nouvelles opportunités tout en bénéficiant d'une protection adéquate tout au long de leur vie, en particulier pendant les transitions entre la vie et le travail. Certaines des mesures mises en place par les pays pour étendre la couverture aux travailleurs indépendants et aux travailleurs de l'économie informelle peuvent fournir des indications précieuses.

La Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2019, fournit une feuille de route pour une approche de l'avenir du travail centrée sur l'être humain, et souligne la nécessité urgente de renforcer les systèmes de protection sociale afin de garantir l'accès universel à une protection sociale adéquate, globale et durable, adaptée au monde du travail. La Déclaration appelle également à des politiques et à des mesures, qui répondent aux défis et aux opportunités du monde du travail, liés à la transformation numérique du travail, y compris le travail sur plate-forme.

Cette session réunira des gouvernements, des partenaires sociaux, des organisations internationales et d'autres partenaires stratégiques pour discuter de la manière dont les systèmes de protection sociale peuvent s'adapter à des formes de travail changeantes et assurer la couverture complète et effective des travailleurs dans tous les types d'emplois, y compris les indépendants et les personnes en activité dans des "nouvelles" formes d'emploi et identifier les approches innovantes que les pays ont utilisées pour assurer la protection sociale universelle dans un monde de travail en mutation.

OBJECTIFS

Cette session technique a les objectifs suivants :

- Discuter des défis des transformations globales en cours et des politiques nécessaires pour y faire face efficacement;
- Explorer le lien entre protection sociale, apprentissage tout au long de la vie et mesures efficaces pour aider les personnes à faire face aux transitions auxquelles elles sont confrontées tout au long de leur cycle de vie;
- Mettre en lumière les expériences de pays qui ont pris des mesures pour renforcer les capacités des citoyens afin de tirer pleinement parti des avantages d'un monde du travail en mutation.

FORMAT

Cette session technique prendra la forme d'un panel journalistique. Un modérateur posera une ou deux séries de questions aux membres du panel. Les membres du panel ne seront pas tenus de livrer une présentation PowerPoint.

³ OIT, 2017. Rapport mondial sur la protection sociale 2017-19: La protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable (Genève: Bureau international du Travail).

⁴ BIT, 2018. Approches novatrices pour assurer la protection sociale universelle à l'avenir du travail. Note d'information préparée pour la 2e réunion de la Commission mondiale sur l'avenir du travail 12 (Genève: Bureau international du Travail).

MODÉRATEUR ET MEMBRES DU PANEL:

Modérateur: **Francesca Bastagli**, ODI

- **Guillermo Montt**, Spécialiste en protection sociale dans le DWT / CO-Santiago
- **Liu Muping**, Directeur général adjoint du Centre d'administration de l'assurance sociale, Ministère des ressources humaines et de la sécurité sociale (MoHRSS), Chine
- **Giulia Pagliani**, Commission européenne (à confirmer)
- **Fook Keong Stephen Yee**, Directeur exécutif adjoint, Fédération nationale des employeurs de Singapour
- **Thorkild Holmboe-Hay**, Conseiller en communication politique, 3F
- **Uma Rani**, Économiste principal au OIT